PROCÈS-VERBAL
DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU LUNDI 3 AOÛT 2020 À 19H30
Tenue à la salle du conseil municipal
au 26, rue du Marché à Roxton Falls, à 19h30

À laquelle sont présents

Le maire :	M. Jean-Marie Laplante
Les conseillers :	M. Daniel Roy
	M. Marcel Bonneau
	M. Michel Massé
	Mme Lynda Cusson
	Mme Marie-Eve Massé

Est absente : Mme Mélanie Valois
Formant quorum sous la présidence de Monsieur le Maire
Est également présente: Julie Gagné, directrice générale et secrétaire-trésorière

Moment de réflexion
Le quorum est constaté; après un moment de réflexion, l'assemblée est ouverte par un mot de bienvenue.

135-08-2020 Adoption de l'ordre du jour

CONSIDÉRANT QUE ce conseil et chaque membre présent qui le compose, acceptent que les sujets à l'ordre du jour fassent l'objet d'une décision à l'occasion de la présente séance et considèrent que l'ensemble des documents utiles à la prise de décisions sur ces sujets leur ont été communiqués ou ont été rendus disponibles;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Marcel Bonneau
Secondé par Daniel Roy
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

Adoptée

136-08-2020 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 1er juillet 2020

Il est proposé par Marie-Eve Massé
Secondé par Michel Massé
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 1er juillet 2020 tel que rédigé.

Adoptée

137-08-2020 Adoption des comptes du mois

CONSIDÉRANT QUE les élus se déclarent satisfaits des documents présentés séance tenante, en regard avec l'adoption et le paiement des comptes du mois, comprenant également ceux ajoutés séance tenante, lesquels sont identifiés par une série d'étoile *** à la suite du montant;

CONSIDÉRANT le total des dépenses par section comme suit :

ADMINISTRATION GÉNÉRALE	23 300.09$
SÉCURITÉ PUBLIQUE	30 868.48$
VOIRIE MUNICIPALE	4 662.66$
HYGIÈNE DU MILIEU	22 794.78$
SANTÉ ET BIEN ÊTRE (Garderie)	1 052.05$
URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE	100.00$
LOISIRS ET CULTURE	7 229.90$
FRAIS DE FINANCEMENT	2 618.44$
IMMOBILISATIONS	54 081.60$
TOTAL DES DÉPENSES POUR LE MOIS DE JUILLET 2020:	146 707.99$

Il est proposé par Marcel Bonneau
Secondé par Lynda Cusson
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents par visioconférence que les comptes du mois d'août 2020 soient payés et que ceux payés avant ce jour, soient ratifiés.

Adoptée

138-08-2020 Rapport du directeur des travaux publics

Le directeur des travaux public est absent, mais la directrice générale fait lecture d'un rapport préparé par le directeur, décrivant des différents travaux qui ont eu lieu durant le mois de juillet et de ceux à venir en août.

Lignage de rue
Les travaux visant à refaire toutes les lignes d'arrêt et la mise à jour du lignage de rue en générale seront faits en août. On demande à ce que les lignes du stationnement de l'hôtel de ville soient également faites.
On demande aussi à ce qu'une vérification soit faite auprès du MTQ, concernant le lignage de la traverse piétonnière au coin de le rue Notre-Dame et de l'Église menant vers la quincaillerie, puisqu'elle n'est pas alignée avec le trottoir.

Fossé rue Lussier
Le directeur des travaux publics recommande de vérifier la possibilité de creuser le fossé sur la rue Lussier ou d'y implanter un drain, pour améliorer l'écoulement de l'eau.

Agrandissement à l'usine
Les travaux sont essentiellement terminés. Il reste la tôle extérieure à poser.

Ponceau face au 390, rue Notre-Dame
Suite aux travaux d'égout exécutés récemment, une problématique au niveau du ponceau et de l'écoulement de l'eau a été identifiée, puisqu'il y a de l'érosion qui se fait lors de pluie abondante, à l'extrémité de la partie fermée du ponceau. La Municipalité exécutera des travaux correctifs afin que l'eau soit correctement dirigée et acheminée par le fossé canalisé. La non-conformité des travaux initialement réalisés par l'ancien propriétaire pourrait être en cause, mais comme la Municipalité est intervenue sur cette même portion de conduite, elle va réaliser les travaux correctifs dans l'immédiat. Le propriétaire actuel est avisé de la situation et accepte que la Municipalité fasse des correctifs.

Boîtes postales de Poste Canada-rue des Pins et des Lilas
Poste Canada va installer des boîtes postales temporaires, le temps que la Municipalité complète les travaux envisagés pour l'asphaltage du développement et éventuellement de la rue Ste-Marguerite.

Il est proposé par Marcel Bonneau
Secondé par Daniel Roy
Résol. #151-09-2020 Et résolu à l'unanimité des conseillers présents ~~par visioconférence~~ d'accepter le rapport du directeur des travaux publics et d'autoriser les dépenses nécessaires à l'exécution dépenses ci-haut mentionnées.

Adoptée

Rapport du service d'inspection des bâtiments
Une copie du rapport du service d'inspection des bâtiments ainsi qu'une copie de la liste des permis et certificats émis, sont déposés par le service d'inspection des bâtiments.

Rapport de la coordonnatrice du service des Premiers Répondants pour le mois de juillet 2020

Le rapport de la coordonnatrice du service des Premiers répondants concernant les interventions effectuées en juillet 2020 est déposé, une copie a été remise à tous les élus.

Rapport des représentants de la municipalité sur les différents comités
Les élus font rapport des derniers développements au sein des organismes où ils siègent respectivement.

Première période de questions de l'assistance
Seules les questions entraînant une résolution du conseil sont conciliées au procès-verbal. Aucune présence n'est enregistrée dans la salle.

Questions écrites du public portées à l'attention du conseil, en vertu de l'arrêté #2020-049 : les questions du public peuvent être présentée par écrit et la réponse à ces questions sont conciliées au procès-verbal de la séance.

1. Michel Claude : demande d'implantation d'un cabinet sanitaire et implantation d'un radar pédagogique à l'entrée du village, près du centre communautaire sur la route 139.
   Les élus répondent à cette question que pour 2020, comme la saison estivale est avancée, il n'y aura pas de location de cabinet sanitaire. Pour ce qui est du radar, le projet sera soumis pour analyse au prochain budget. Par contre, il faut tenir compte du fait que la route 139 est sous la juridiction du MTQ, qui permet présentement l'implantation de radar mais sous des normes prescrites via un projet pilote. Comme l'analyse n'est pas encore terminée et que les normes officielles ne sont pas encore connues, il serait possible que les normes changent.
2. Pierre Dagenais : demande d'aménagement d'un site de vidange pour roulotte et motorisé à Roxton Falls
   Les élus répondent à cette question qu'il n'y a pas de projet dans l'immédiat pour ce genre d'installation, mais qu'une telle installation est disponible à Acton Vale.

139-08-2020 Offre d'achat déposée par Annik Yergeau pour le lot #5 507 076

CONSIDÉRANT QUE Madame Annick Yergeau dépose, en date du 15 juillet 2020, une offre d'achat pour le terrain portant le numéro de lot #5 507 076, faisant partie du développement domiciliaire appartenant à la Municipalité de Roxton Falls;

CONSIDÉRANT QUE le prix de ce terrain est fixé à 18 436.53$ (plus les taxes applicables) et qu'un acompte de 1 000$ est versé, le solde étant payable à la signature du contrat notarié;

CONSIDÉRANT QUE le document intitulé « Offre d'achat –Développement domiciliaire de Roxton Falls rue des Pins et rue des Lilas», signé en date du 15 juillet 2020 par Madame Annick Yergeau, fait partie intégrante de la présente résolution comme si au long retranscrit;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Lynda Cusson
Secondé par Marcel Bonneau
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter l'offre d'achat déposée Madame Annick Yergeau, pour le lot #5 507 076, au prix de 18 436.53$ plus les taxes applicables. Que le maire, M. Jean-Marie Laplante, ou en son absence, la mairesse suppléante, Mme Marie-Eve Massé et la directrice générale et secrétaire-trésorière, Mme Julie Gagné, ou en son absence, la secrétaire-trésorière adjointe, Mme Angèle Beauchemin, soient par la présente résolution autorisés à signer tous les documents nécessaires afin de donner plein effet à la présente résolution.

Adoptée

140-08-2020 Résolution #73-04-2020, fixant le taux d'intérêt à 0% jusqu'au 13 août 2020 : établissement du taux d'intérêt qui sera en vigueur du 14 août 2020 au 31 décembre 2020

CONSIDÉRAN QUE par la résolution #73-042020, le conseil municipal avait décrété un taux d'intérêt à 0% du 6 avril au 13 août 2020;

CONSIDÉRANT QUE le conseil souhaite poursuivre son soutien aux citoyens en maintenant le taux d'intérêt à 0% pour les taxes impayées de 2020;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Marcel Bonneau
Secondé par Marie-Eve Massé
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents de fixer le taux d'intérêts pour les taxes impayées de 2020 à 0%, pour la période du 14 août 2020 au 31 décembre 2020. Que le taux d'intérêts pour les taxes impayées des années antérieures demeurent à 12%.

Adoptée

141-08-2020 Alarme Fontaine : proposition pour un système intercom et gâche de porte

Il est proposé par Daniel Roy
Secondé par Michel Massé
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter l'offre de service déposée par Alarme Fontaine Inc., entrepreneur en système de sécurité, au coût de 774.80$ plus taxes, pour l'installation d'un système intercom et gâche de porte pour l'hôtel de ville.

Adoptée

142-08-2020 Plan d'intervention pour le renouvellement des conduites d'égouts et des chaussées : dépôt et adoption

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a mandaté la firme Les Services Exp Inc. pour procéder à la mise à jour de son plan d'intervention;

CONSIDÉRANT QUE le rapport préparé par la firme Les Services EXP Inc., portant le titre : « Village de Roxton Falls – Plan d'intervention 2020 -Rapport final-Numéro de projet ROXM-00253900- Date : 2020-07-30 », signé par M. Francis Provencher, techn. et M. Karl Lassonde, ing., est déposé ce 3 août 2020 et qu'il fait partie intégrante de la présente résolution;

PAR CONSÉQUENT il est proposé par Daniel Roy
Secondé par Lynda Cusson
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'approuver et adopter le plan d'intervention et son contenu, tel que présenté par Les Services EXP Inc. et portant le titre « Village de Roxton Falls – Plan d'intervention 2020 -Rapport final-Numéro de projet ROXM-00253900- Date : 2020-07-30 ».

Adoptée

143-08-2020 Vente de garage sans permis pour septembre 2020 : annulation

Il est proposé par Lynda Cusson
Secondé par Marcel Bonneau
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents de ne pas tenir la fin de semaine de vente de garage sans permis prévue normalement en septembre 2020, pour ne pas susciter des rassemblements. Il sera tout de même permis aux citoyens qui souhaitent le faire, de tenir une vente de garage à leur domicile respectif, en respect des consignes sanitaires et du règlement sur les ventes de garage.

Adoptée

144-08-2020 Entente relative à la protection contre l'incendie et prévoyant la constitution d'une Régie intermunicipale (RIPI de Roxton Falls) : réception de la résolution #114-07-2020 adoptée par la Municipalité du Canton de Roxton le 6 juillet 2020

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité du Canton de Roxton a adopté la résolution #114-04-2020, par laquelle elle fait la proposition suivante à la Municipalité du Village de Roxton Falls, quant à la répartition des dépenses relatives à l'entente prévoyant la constitution d'une Régie intermunicipale à intervenir entre les 2 municipalités;

- Conserver la répartition de toutes les dépenses de la Régie à 50%-50%;
- Chaque municipalité serait responsable de payer le salaire des pompiers pour chaque sortie sur son territoire.

CONSIDÉRANT QUE les municipalités s'entendent sur le fait qu'elles ne souhaitent pas complexifier l'administration de l'entente, alors qu'une telle répartition des dépenses de la RIPI de Roxton Falls exigerait une gestion plus complexe des dépenses et une analyse approfondie de plusieurs factures;

CONSIDÉRANT QU'une seule rencontre a eu lieu et qu'il est essentiel de pouvoir discuter à nouveau des modalités de l'entente dans les plus brefs délais, afin de pouvoir établir les conditions qui seront applicables après le 31 décembre 2020, date à laquelle la présente entente prendra fin;

CONSIDÉRANT QUE le conseil du Village de Roxton Falls maintient sa demande pour un partage équitable des dépenses, avec une répartition au prorata de la richesse foncière uniformisée de chaque municipalité;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Lynda Cusson
Secondé par Daniel Roy
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents de demander à ce qu'une deuxième rencontre soit organisée avec les membres du comité formé à cette fin, dans les meilleurs délais et avant la séance ordinaire de conseil du mois de septembre 2020.

Adoptée

145-08-2020 <u>Poste Canada : demande d'autorisation pour implantation de boîtes postales en bordure de la rue des Pins</u>

Il est proposé par Lynda Cusson
Secondé par Michel Massé
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser Postes Canada à procéder à l'implantation de 2 boîtes postales, de façon temporaire, sur la rue des Pins, coin Ste-Marguerite. Que l'implantation soit revue dès quand les derniers aménagements dans les aires de virage des rues des Pins et des Lilas seront réalisés.

Adoptée

146-08-2020 <u>Travaux réalisés dans l'emprise de la rue St-André : aménagement d'entrée sans ponceau</u>

CONSIDÉRANT QUE certains propriétaires de la rue St-André ont des entrées qui ne présentent pas de ponceau, certaines étant récentes et d'autres datant de plusieurs dizaines d'années;

CONSIDÉRANT QUE la configuration de la rue du côté des numéros civiques pairs, entre le #66 et le #110, présente une courbe et inclinaison dont le point haut est situé de ce côté, ce qui fait en sorte que l'eau de la rue est automatiquement dirigée de l'autre côté de la rue;

CONSIDÉRANT QU'entre ces adresses, les terrains sont plus bas que le niveau de la rue et que l'aménagement d'un ponceau d'entrée ne présente pas d'avantage technique pour le drainage de la rue, contrairement à ce que prévoit le règlement #246-2001 sur les travaux dans l'emprise des rues;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Lynda Cusson
Secondé par Michel Massé
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents de tolérer les aménagements d'entrée sans ponceau entre le #66 et le #110 de la rue St-André.

Adoptée

147-08-2020 Travaux rue Cabana, Duval et St-Louis : décompte final et facture

CONSIDÉRANT QUE la firme Eurovia Québec Construction Inc. dépose le décompte final des travaux des rues Cabana, Duval et St-Louis;

CONSIDÉRANT QUE les travaux exécutés totalisent une somme de 122 109.50$ plus taxes et qu'une retenue de 5% est appliquée pour un montant de 6 105.48$, laissant un montant à payer de 116 004.03$ plus taxes;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Marcel Bonneau
Secondé par Daniel Roy
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter le décompte final présenté par Eurovia Québec Construction Inc., au montant de 122 109.50$, prévoyant une retenue de 5% au montant de 6 105.48$ et de payer la somme de 116 004.03$ plus taxes, soit 133 375.63$.

Adoptée

148-08-2020 CCU : renouvellement des membres élus pour 2 ans (années paires)

Il est proposé par Lynda Cusson
Secondé par Daniel Roy
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents de renouveler le mandat des membres élus du Comité consultatif d'urbanisme pour une période de 2 ans, soit le mandat de : Jean-Marie Laplante, Michel Massé et Marie-Eve Massé.

Adoptée

2e Période de questions de l'assistance (15 minutes)
Aucune présence n'est enregistrée dans l'assistance.

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je, soussignée, Julie Gagné, gma, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie qu'il y a des fonds disponibles pour les fins pour lesquelles les dépenses ci-haut décrites sont projetées par le conseil.

_____
Signé à Roxton Falls, ce 3 août 2020

149-08-2020 Levée de l'assemblée

Il est proposé par Marcel Bonneau
Secondé par Michel Massé
Résol.#151-09-2020 Et résolu à l'unanimité des conseillers présents de lever l'assemblée à 20h25. ~~et de mettre fin à la visioconférence.~~

Adoptée

En signant le présent procès-verbal, le maire est réputé avoir signé chacune des résolutions qui en fait partie.

Jean-Marie Laplante Maire	Julie Gagné, gma Directrice générale et Secrétaire-trésorière